



COMMISSION REGIONALE MEDICALE PV n°1, réunion du 17 mars 2022.

Présent : Dr Abdoukarim ABAINÉ,

Absent excusé : Baco Moussa ABDELKADER.

Assistent : Rifouanti SOUFFOU (Secrétaire Arbitrage), Aurélien TIMBA ELOMBO (Directeur Général).

Ordre du jour:

- Traitement des dossiers médicaux des Arbitres saison 2022.
- Traitement des demandes de surclassement saison 2022.

Traitement des dossiers médicaux des Arbitres. Demandes de licences

LE DOSSIER MEDICAL ARBITRE DEVIENT UNIQUE POUR LES LIGUES ET LES DISTRICTS

La Commission Régionale Médicale a pris acte de la communication de la Commission Fédérale Médicale du 08.06.2021 sur la modification du Dossier Médical Arbitre votée en assemblée générale de la Fédération Française de Football du 04 juin 2021.

1. Le Dossier Médical Arbitre devient unique pour les Ligues et Districts en vue de simplification. Toutefois, pour la saison 2021-2022, les anciens dossiers de Ligues et de Districts restent valables.
2. Précision sur le bilan d'échographie cardiaque, celui-ci doit être réalisé une seule fois dans la carrière de l'arbitre.
 - a. Pour les arbitres déjà nommés avant mars 2019, nous vous rappelons qu'un délai de 3 ans avait été accordé pour réaliser cet examen, c'est-à-dire jusqu'à 30 juin 2022.

Cette communication a été relayé aux Clubs de la Ligue, tout comme le nouveau dossier médical pour que nos Arbitres puissent anticiper les demandes de licences pour la saison 2022.

Pour lancer la saison 2022, la Commission Régionale Médicale fait le rappel ci-dessous

DOSSIER MÉDICAL ARBITRAGE

Le DMA et son contenu s'adresse à tout arbitre licencié officiellement nommé "arbitre de district" ou "arbitre de ligue" (y compris les JAF et les candidats JAF)

En fonction de l'âge des arbitres précités

La nature des éléments nécessaires à l'obtention de la licence "arbitre" est différente

- L'âge s'entend au 1er juillet de la saison pour laquelle la demande de licence "arbitre" est effectuée •

Vous avez moins de 18 ans • vous êtes concerné par les pages 6 et 7 du DMA •

☞ Vous devez :

Renseigner **uniquement** un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur".

• En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 6 du DMA.



Vous avez 18 ans et jusqu'à vos 34 ans inclus • vous êtes concerné par les pages 1 à 5 et 7 du DMA •

⇒ Vous devez :

Présenter un DMA en alternance avec le questionnaire de santé "QS-Sport"

Le DMA équivaut au certificat médical (d'absence de contre-indication à la pratique d'une activité physique et sportive) nécessaire à la prise d'une licence sportive. Il a une validité de 3 ans conditionnée au maintien de la qualité de licencié, à l'obligation de répondre au QS-Sport et à en attester pendant les deux saisons consécutives au DMA (cf art 70 des RG de la FFF)

Le cycle dure 3 ans : un DMA suivi de deux "QS-Sport"

• **Toute interruption du cycle par perte de la qualité de licencié rend le DMA obligatoire pour la reprise dudit cycle (ex : congé sabbatique)**

• **Lorsque vous devez présenter un DMA** : Tous les examens demandés correspondant à votre âge doivent être effectués (p.1 à 4)

• **Lorsque vous devez répondre au QS-Sport** : En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 5 du DMA

Rappel : l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de Ligue (voir informations complémentaires).

Vous avez 35 ans et plus • vous êtes concerné par les pages 1 à 4 du DMA •

⇒ Vous devez :

Présenter un DMA chaque saison.

Tous les examens demandés correspondant à votre âge et à vos facteurs de risque doivent être effectués.

Rappel : l'examen ophtalmologique est réservé uniquement aux arbitres de Ligue.

CAS DES ARBITRES STAGIAIRES

⇒ **Vous avez moins de 18 ans** :

Présenter **uniquement** un "Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur". En fonction de la nature de vos réponses suivre les instructions détaillées en page 6 du DMA.

⇒ **Vous avez 18 ans ou plus** :

À la suite de la FIA et la réussite à l'examen théorique, vous êtes détenteur d'une licence d'arbitre acquise sur la base d'un certificat médical ou d'un QS-Sport (selon que vous soyez licencié joueur/éducateur ou non licencié).

Dès votre nomination officielle arbitre de district, vous devez présenter un DMA dont la validité couvrira la saison N en cours et la saison N+1. **Concernant les examens cardiaques à fournir lors de votre 1^{er} DMA : reportez-vous à la partie "examen cardiologique" de la page 3.** Puis suivre le cycle dicté par votre tranche d'âge.



Avis favorable pour les dossiers ci-dessous :

Les dossiers ci-dessous étant complets et conformes, la commission émet un avis favorable

Noms - Prénoms	Clubs	Catégorie	Avis de la Commission
OUSSENI SAINDOU BACHIR... N° licence : 2 546 847 839	US OUANGANI Affiliation : 542 077	R1	<i>FAVORABLE</i>
SAINDOU ANRICHIDINE N° Licence : 2 546 880 651		R1	<i>FAVORABLE</i>
SAID ALI MDAHOMA N° Licence: 1 616 015 662		R3	<i>FAVORABLE</i>
ANLI MDALLAH N° licence : 2 546 900 533		R4	<i>FAVORABLE</i>
SAID M'CHINDRA N° license: 2 546 898 770		R4	<i>FAVORABLE</i>
NASSUR HOUDAY N° licence : 2 548 274 358	MAHABOU SC Affiliation : 582 091	R4	<i>FAVORABLE</i>
ATHOUMANI YOUSRI N° Licence : 2 548 274 340		R3	<i>FAVORABLE</i>
ALI BOTO RACHAD N° Licence : 2 548 277 852		R4	<i>FAVORABLE</i>
ISSOUF ASSANI N° Licence : 2 546 878 085		R1	<i>FAVORABLE</i>
AHAMADA MOHAMED N° Licence : 9 602 622 680		R4	<i>FAVORABLE</i>
ARTADJI MOHAMED N° Licence : 9 603 381 145	FC CHICONI Affiliation : 551 210	STG	<i>FAVORABLE</i>
MOUSLIM ABOUDOU N° Licence : 9 603 043 477		STG	<i>FAVORABLE</i>
AHAMED SAID N° Licence : 2 546 878 087		R3	<i>FAVORABLE</i>
MOUHAMADI AHAMADI N° Licence : 9 603 819 377	AS DE KAWENI Affiliation : 563 982	STG	<i>FAVORABLE</i>
ABOUHANIFA AHMED N° Licence : 9 603 345 459		STG	<i>FAVORABLE</i>
NASSUFOU AHMED N° Licence : 2 547 572 946		R4	<i>FAVORABLE</i>
KASSIM AHAMADI N° Licence : 9 602 618 684		R3	<i>FAVORABLE</i>
ATTOUMANI DHOUNOURAINI N° Licence : 2 543 806 506		R4	<i>FAVORABLE</i>
AHMED ANNIL N° Licence : 2 546 874 149	AS SADA Affiliation : 538 249	R1	<i>FAVORABLE</i>
YOUSSOUFFOU ALI N° Licence : 2546 853 446		R1	<i>FAVORABLE</i>
OUSSENI MOUSTADEL N° Licence : 2 546 874 175	AJ M TSAHARA Affiliation : 542 942	R1	<i>FAVORABLE</i>
INSSA INSA N° Licence : 2 747 124 775		R1	<i>FAVORABLE</i>



Noms - Prénoms		Catégorie	Avis de la Commission
HARITHI EL HASSANE N° Licence : 2 547 575 635	AJM JUMEAUX Affiliation : 542 903	R2	FAVORABLE
SALIME ABDOULATUF N° Licence : 2 546 917 063		R4	FAVORABLE
MAHAMOUD ATTOUMANI O... N° Licence : 2 546 879 404		R3	FAVORABLE
AHAMADI SAID COMBO N° Licence : 2 547 178 871	ASC KAWENI Affiliation : 538 939	R1	FAVORABLE
MALIDE ZAHER N° Licence : 9 602 620 026		R3	FAVORABLE
BACAR CHAMSSANE N° Licence : 9 602 617 562	US KAVANI Affiliation : 542 936	R4	FAVORABLE
SAID ABDALLAH HACHIM N° Licence : 9 602 255 130		R4	FAVORABLE
ATTOUMANI NASMA N° Licence : 9602 629 763		R4	FAVORABLE
ALI MADI ANSSOUFIDINE N° Licence : 2 546 853 377	FC KANI BE Affiliation : 545 345	R1	FAVORABLE
BOINA SAID ANCOUBOU N° Licence : 2 546 874 174		R2	FAVORABLE
CONDRO YANIL N° Licence : 9 603 372 244		STG	FAVORABLE <i>Examen ophtalmologique À fournir avant 2023</i>
SAIFIDDINE TOILIBOU N° Licence : 2 546 850 335	FEU DU CENTRE N° licence : 545 335	R4	FAVORABLE
ALIADINE IBOURA KARI N° Licence : 2 547 895 262		R3	FAVORABLE
ALI ABOUBACAR N° Licence : 2 546 887 748	AS KAHANI Affiliation : 564 001	R1	FAVORABLE
TADJIDINE DJAE N° Licence : 2 547 575 965		R4	FAVORABLE
MADI HARIBOU TALMIDHOU N° Licence : 2 546 875 554	RACINE DU NORD Affiliation : 545 349	R4	FAVORABLE
YOUSOUF SAID N° Licence : 2 547 182 695	AJ KANI KELI Affiliation : 542 903	R4	FAVORABLE
ESHAIEK FATHI N° Licence : 2 548 255 116		R1	FAVORABLE
NDAKA MOUHAMADI N° Licence : 410 744 347		R1	FAVORABLE
MPELEKE WILDANE N° Licence : 2 547 180 884	OLYMPIQUE MIRERENI Affiliation : 563 883	R1	FAVORABLE
CHADHOULI OUSSENI RADJA. N° Licence : 2 547 159 869		R2	FAVORABLE
SAINDOU HABYL HOUSSEIN N° Licence : 2 548 277 299	NDREMA CLUB Affiliation : 582 504	R4	FAVORABLE



Noms - Prénoms	Clubs	Catégorie	Avis de la Commission
ZARKACHE NASSURDINE N° Licence : 9 602 618 692	ETOILE HAPANDZO Affiliation : 542 946	R4	FAVORABLE <i>Examen ophtalmologique et épreuve d'effort à fournir avant 2023</i>
BENALI AHMED N° Licence : 2 547 892 314		R4	FAVORABLE
BOINA ABIDI ZOUHAIR N° Licence : 2 546 849 719	US MTSANGAMBOUA Affiliation : 554 072	R1	FAVORABLE
SOUFFOU HANIYOU N° Licence : 2 546 851 377		R4	FAVORABLE
MADI SAINDOU N° Licence : 2 543 742 345	FC SOHOA Affiliation : 550 481	R1	FAVORABLE
BACO OUSSENI SOULAIMANA N° Licence : 2 546 849 009		R4	FAVORABLE
CHADHULI MOHAMED N° Licence : 3 269 614 655	AS NEIGE Affiliation : 542 928	R1	FAVORABLE
BACO DJOUHAYRIATI N° Licence : 2 545 365 028		R1	FAVORABLE
NASSUR AHMED N° Licence : 2 546 850 037	AS ROSADOR Affiliation : 542 932	R1	FAVORABLE
ISSOUF ABDALLAH N° Licence : 9 602 614 941		R4	FAVORABLE
MOHAMED MARTHADI N° licence : 2 546 847 825	ASCG SODIFRAM Affiliation : 653 991	R1	FAVORABLE
MARI ATTOUMANI B. ATCHOU N° licence : 2 546 849 975	ASC WAHADI Affiliation : 563 935	R1	FAVORABLE
ALI ISSOUFOU N° licence : 2 546 887 001	ASC ABEILLES Affiliation : 542 930	R1	FAVORABLE
BASSAM MOHAMED ABSOIR N° Licence : 2 546 847 715	ASJ HANDREMA Affiliation : 545 330	R3	FAVORABLE
MAZOUNI THAOUBANI N° Licence : 2 546 998 574	RC TSIMKOURA Affiliation : 581 577	R1	FAVORABLE
FATIHOU ALI N° Licence : 2 543 702 600	VOULVAVI SPORT Affiliation : 554 070	R1	FAVORABLE
MBODJI MAMADOU N° Licence : 2 547 929 377	TCO MAMOUDZOU Affiliation : 538 255	R4	FAVORABLE
SAID MOIRAB FAHADI N° Licence : 2 546 849 057	ESPOIR MTSAPERRE Affiliation : 563 880	R4	FAVORABLE
ALI BASSOIRI N° Licence : 2 548 316 215	RC BARAKANI Affiliation : 545 344	STG	FAVORABLE
ABDALLAH IHSANE N° Licence : 2 546 874 173	TREVANI SC Affiliation : 545 347	R1	FAVORABLE
ANGATAHI BAYWATCH N° Licence : 2 548 608 978	ETINCELLES HAMJAGO Affiliation : 542 949	R1	FAVORABLE
ABDOU ABDOU BOUBACAR N° licence : 2 547 181 208	ESPERANCE ILONI Affiliation : 563 559	R3	FAVORABLE
SAID ALI ISSMAINLA N° Licence : 2 544 743 615	ASJ MOINATRINDRI Affiliation : 545 343	R3	FAVORABLE



Noms - Prénoms	Clubs	Catégorie	Avis de la Commission
HALIM SAID HASSANE N° Licence : 2 547 158 989	EF DEVILS PAMANDZI Affiliation : 781 112	R1	FAVORABLE
IBRAHIMA AHAMADA N° Licence : 300 530 350	DIABLES NOIRS Affiliation : 538 279	R2	FAVORABLE

Avis défavorable pour les dossiers ci-dessous :

La Commission émet un avis défavorable pour les dossiers ci-dessous

DAOUD ASROIMI N° Licence : 9 603 375 592	AJM JUMEAUX Affiliation : 542 903	STG	Manque : Réponse contradictoire à la question j'atteste. Examen Ophtalmologie
SOILIH DJAMIL N° Licence : 9 603 397 908		R4	Manque : Réponse contradictoire à la question j'atteste. Examen Ophtalmologie
DOUHOUCINA YOUNESSE N° Licence : 2 546 876 965		R4	Manque : Réponse contradictoire à la question j'atteste. Examen Ophtalmologie
MOHAMED AMBDILLAH N° Licence : 2 547 571 614		R4	Manque : Réponse contradictoire à la question j'atteste
BOUCHOURANE FARDI N° Licence : 2 547 609 283		R3	Manque : Réponse contradictoire à la question j'atteste
MASSOUNDI AMBDILLAH N° Licence : 2 546 847 589		R4	Manque : Epreuve d'effort
MALIDI BOURA FARDI N° Licence : 2 546 877 331		R4	Manque : Réponse contradictoire à la question j'atteste
ABDALLAH ABDOU N° Licence : 2 547 925 819		R1	Manque : Réponse contradictoire à la question j'atteste
MMADI ALI FOUAD N° Licence : 9 603 616 668		R4	Manque : Réponse contradictoire à la question j'atteste. Examen Ophtalmologie
SOUFFOU HANIYOU N° Licence : 2 546 851 377		US MTSANGAMBOUA Affiliation : 554 072	R4
ABOU ABDALLAH N° Licence : 2 548 273 567		STG	Manque : Réponse contradictoire question j'atteste, ECG et Echo cardiaque
HOUZALI OUSSENI N° Licence : 1 122 462 582	AS JUMELLES Affiliation : 751 219	R3	Manque : Dossier incomplet, ECG, Epreuve d'effort et examen ophtalmologie.
BASSAM MOHAMED ABSOIR N° Licence : 2 546 847 715	ASJ HANDREMA Affiliation : 545 330	R3	Manque : Epreuve d'effort,
ASSANI ALLIAS NOLAN N° Licence : 9 602 613 323	FC KANI BE Affiliation : 545 345	STG	Manque : Certificat médical non signé Examen ophtalmologie.
AMIRDINE MISBAH N° Licence : 2 547 559 372	ASC KAWENI Affiliation : 538 939	R3	Manque : Epreuve d'effort,



Traitement des demandes de surclassement.

La CRM rappelle que la visite médicale est de la responsabilité du Médecin ayant signé le surclassement.

Surclassement accordé aux Joueuses et Joueurs ci-dessous :

Les dossiers ci-dessous étant complets et conformes, la commission émet un avis favorable au surclassement et les transmet à la Commission Régionale des Licences et Mutations pour donner suite.

Noms - Prénoms	Clubs	Catégorie actuelle	Catégorie de surclassement
Mme. MKADARA NASMA N° licence : 9 602 647 784	AS JNEIGE Affiliation : 542 928	Née le 30/03/2006 U16 Féminine	Senior Féminine
Mme. KAMARDINE NATALIA N° licence : 2 548 282 152	ASC WAHADI Affiliation : 563 935	Née le 23/12/2005 U16 Féminine	Senior Féminine
DHOIMOU AMDOULKASSIM N° Licence : 2 548 291 944	MAHABOU SC Affiliation : 582 091	Né le 24/01/2005 U17	Senior
M. DAOU ISAAC N° Licence : 9 602 312 880		Né le 10/03/2005 U17	Senior
M. MNEMOI HASSANE M... N° Licence : 2 547 881 502		Né le 6/01/2005 U17	Senior
M. ALLAOUI ICHADE N° Licence : 2 548 274 109		Né le 20/05/2005 U17	Senior
Mr. BACAR NAYER Mohamed N° Licence : 9 602 196 371		Né le 02/02/2005 U17	Senior
M'DALLAH OUNZAYROUDINE N° Licence : 2 547 907 146	ASC WAHADI Affiliation : 563935	Né le 10/01/2005 U17	Senior
M. SOUFIANI LYAM AHAMADA N° Licence : 2 547 917 224		Née le 26/06/2005 U17	Senior
M. ASSANI NAWEL N° Licence : 9 602 617 894		Né le 15/04/2005 U17	Senior

Prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le mardi 05 avril 2022.

A noter qu'en début de saison, notre Docteur traite les dossiers deux à trois fois par semaine

Président

Secrétaire général

Dr Abdoukarim ABAINE

Baco Moussa ABDELKADER